

## **Conseil municipal du 04 Septembre 2018**

*Convocation le 27 Aout 2018*

*Présents : MM Claude BOURNE, Thierry DUMOULIN, Jocelyn FIAT, Jérôme LABRETTE, Marc LYKO, André MEGE, Mmes Bernadette MONNET, Christine PAPON, Agnès RONCAGLIONE, Corinne LAGUT*  
*Absents : MM Nicolas LAMBERT, Christian LETOVANEC, Mmes Julie PEYRARD, Evelyne ROIBET, Christelle SENOCQ.*

*Approbation du compte rendu du conseil municipal du mardi 03 Juillet 2018*

Secrétaire séance Jérôme LABRETTE

### **Urbanisme:**

- PC accordé pour restauration maison et garage, chemin Les Pépinières
- DP accordée pour une division de parcelles en vue de construire Chemin des Sables
- DP accordée pour le changement d'une toiture Route D52
- DP déposée pour des panneaux photovoltaïques Chemin des Vignes

### **Voirie, Dégâts d'orages :**

Suite à l'orage du 12 juin :

- Intervention de l'entreprise Terpend pour le curage de nombreux fossés.
- Bouchage des trous et sur les chemins communaux avec de l'enrobé à froid (6 camions) par l'employé communal et des bénévoles : merci à eux.
- Des travaux d'enrochement ont été commandés à l'entreprise Terpend.
- Les réparations en bitume ou enrobé seront effectués par l'entreprise Cheval.

Un arrêt de bus est à matérialiser en pleine voie sur la RD 52 aux Hameau des Fayolles suite aux travaux du Département.

### **Dénomination de l'impasse de Pélerier**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

- Pour une intervention rapide des secours auprès des riverains en cas de besoin
- Pour l'intérêt communal

Le Maire propose la dénomination de l'impasse cadastrée ZC n°177 reliée à la route Départementale 52 du nom de « Impasse de Pélerier »,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité: (Vote : Pour 10, Contre 0, Abstention 0),  
- adopte la dénomination « Impasse de Pélerier » pour l'impasse cadastrée ZC n°177 (voir plan annexé)

### **Taxe d'aménagement :**

M. Le Maire rappelle que pour financer les équipements publics de la commune, la taxe d'aménagement, a été créée. Il rappelle qu'un taux de 5% avait été voté le 1<sup>er</sup> Septembre 2015 par délibération du conseil municipal.

Il explique que cette taxe permet, compte tenu des baisses de dotations et des travaux nécessaires notamment en matière de voirie lors de nouvelles constructions, d'aider la commune à maintenir le bon état des équipements communs.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité: (Vote : Pour 10, Contre 0, Abstention 0),  
Décide de maintenir sur l'ensemble du territoire communal, la taxe d'aménagement au taux de 5 %.

### **PLU :**

Mardi 10 Juillet après-midi, réunion de présentation du projet de PADD aux Personnes Publiques Associés. Plusieurs remarques et observations ont été formulées.

Nous avons procédé à plusieurs modifications sur le document et avons ajusté les choix démographiques selon les exigences du PLH de l'Agglo.

## **CAUE : Bâtiments communaux :**

- Présentation du pré-projet élaboré par le CAUE. Débat sur le lieu de ces éventuels bâtiments communaux pour prévision dans le futur zonage du PLU.

## **Rapport d'activité annuel 2017 Agglomération Valence Romans**

Le rapport d'activité annuel 2017 de Valence-Romans Agglo est présenté

En conséquence et après consultation de ses commissions compétentes, Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité: (Vote : Pour 6, Contre 0, Abstention 4)

Décide de prendre acte du rapport de Valence Romans Agglo relatif à l'exercice 2017

## **Rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) 2018 Agglomération Valence Romans**

VU le rapport de la CLECT de la Communauté d'agglomération Valence Romans Agglo, qui fixe l'évaluation des charges nettes transférées au 1<sup>er</sup> janvier 2018 ;

Considérant le travail accompli par la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées afin d'évaluer l'ensemble des charges directes et indirectes liées aux compétences transférées à la Communauté d'agglomération Valence Romans Agglo au 1er janvier 2018 ;

Le Conseil Municipal doit se prononcer sur ce rapport, Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité décide: (Vote : Pour 10, Contre 0, Abstention 0),

- d'approuver le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées de la Communauté d'agglomération Valence Romans Agglo au titre des charge transférées au 1<sup>er</sup> janvier 2018, tel qu'annexé à la présente délibération ;

## **Divers :**

- Bonne rentrée des classes à l'ensemble des élèves, enseignants et personnels

- Activités pour les TAP 2018-2019 : philosophie enfantine, musique, art manuel

- Ambrosie : Les citoyens interviennent de plus en plus pour détruire cette plante invasive notamment les exploitants agricoles, mais elle reste très présente sur certains secteurs.

- Le prestataire de l'opérateur Orange a identifié un terrain communal susceptible d'accueillir une antenne pour téléphone mobile.

## **Evénements du mois : (Juillet)**

12 : Réunion d'information organisée par l'agglo sur le déploiement de la fibre à la maison (FFTH) : l'opérateur Orange qui est chargé de cette mission sur notre commune n'a pas proposé de calendrier précis et fiable.

19 : Rencontre avec les conseillers départementaux : points sur les subventions en cours et les projets communaux

Réunion le 20 août avec un représentant de l'Agglomération et son prestataire l'ONF pour un projet d'aménagement d'une aire de pique-nique, point de vue et information sur le territoire au quartier Tournu.

Fin du conseil : 22h45